

# ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

## TRAVAIL

Bourel, Etienne  
LADEC - Université Lyon 2, France

Date de publication : 2020-12-19  
DOI: <https://doi.org/10.47854/CRMN6222>  
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

La question du travail occupe une place paradoxale en anthropologie, en tout cas dans son histoire: implicitement investiguée de longue date, elle ne saurait toujours pas être considérée comme un domaine institué de la discipline. Du fait de la répartition du travail scientifique entre sociologie et anthropologie opérée par Émile Durkheim, qui a opposé sociétés à solidarité mécanique et sociétés à solidarité organique dans *De la division du travail social*, le «travail» est devenu un champ à part entière de la sociologie tandis qu'il a connu une trajectoire plus aléatoire et fragmentée en anthropologie. Le terme est reconnu puisqu'une définition en est donnée dans un nombre conséquent de dictionnaires concernés: Godelier (2004), Spittler (2001), Weil (2015), Chamoux (2012), Eder (2002), Ortiz (1994), Kingsolver (2010). Il ressort de ces notices une grande plasticité du terme, qui peut recouvrir l'ensemble des formes d'action d'un groupe humain dans un environnement donné, tout comme les gestes techniques ou les modalités cognitives afférentes. De plus, l'importance et la variété des médiations avec des entités non humaines dans les procès de travail invite à se départir de l'idée commune voulant que le travail se résume à une action sur la nature (Becquemont et Bonte 2004).

Par ailleurs, si les études pouvant relever de l'anthropologie du travail ne sont que ponctuellement rassemblées sous cette étiquette, elles se trouvent plus souvent mentionnées à cheval sur différents domaines stabilisés tels que l'anthropologie économique, l'anthropologie marxiste, l'anthropologie des techniques, l'anthropologie politique ou l'anthropologie de l'environnement. Plus largement, la question du «travail» est présente dans de très nombreuses ethnographies dont elle constitue un motif «en creux» ou articulé à d'autres concepts, l'orientation étant alors donnée à une ou des thématique(s) débattue(s) naturellement dans la discipline. Edward E. Evans-Pritchard ne mentionne pas explicitement le terme «travail» dans sa monographie, *Les Nuer* (1994), tandis que Philippe Bourgois (1989) met l'accent sur les questions

d'ethnicité (certes, dans leurs articulations aux enjeux de classe) dans son ethnographie des bananeraies d'Amérique centrale. Jean Copans (2014) note une certaine dispersion dans les études portant sur les travailleur.se.s africain.e.s, ce qui amenuise leur potentiel de critique de l'économie politique. Toujours est-il que l'articulation des enjeux de classe avec d'autres logiques sociales n'est pas un problème en soi puisque l'entreprise (si tant est qu'elle puisse être tenue pour un lieu privilégié d'expression de ces enjeux) ne peut être considérée comme un isolat (Althabe 1990). En effet, il importe de porter un intérêt à «la pluralité des logiques qui répondent et remodelent le capital culturel des acteurs en fonction de l'histoire sociale, politique et religieuse» (Selim 1996: 23). En parallèle, l'État et le politique retrouvent une place prépondérante dans la compréhension des situations de travail puisque les questions de domination, d'inégalités et de hiérarchies (Moulinié 1993) y sont prépondérantes. En anthropologie, aborder le travail consiste donc à le considérer comme d'emblée politique et modelé, traversé, tant matériellement qu'idéellement, par une vaste partie des enjeux sociaux dont les sciences sociales permettent la caractérisation (Cabanès 2000). Précisons enfin que toute analyse du travail revêt désormais nécessairement une dimension globale. La dernière thématique émergente dans le domaine concerne les «nouvelles formes de travail», conséquences des transformations putatives liées au numérique, à l'automatisation, à l'idéologie néolibérale et ses alternatives, ainsi qu'aux considérations écologiques.

Si, désormais, le travail est discuté sous une variété de labels (anthropologies de l'entreprise, du travail, des métiers, industrielle, des organisations, des affaires, du développement, du geste technique, pragmatique ou psychodynamique de l'activité, de la culture matérielle...), c'est surtout au prisme d'une dimension appliquée de l'anthropologie qu'il a d'abord été explicitement nommé. Ainsi, des années 1920 aux années 1940, les possibilités de financement et de développement de l'anthropologie passèrent par un recours aux fondations privées, en premier lieu la fondation Rockefeller. Ceci joua dans les choix théoriques (fonctionnalistes) d'auteurs tels que Bronislaw Malinowski et Alfred R. Radcliffe-Brown au Royaume-Uni et Lloyd W. Warner et Elton Mayo aux États-Unis et en Australie, qui furent parmi les premiers à appliquer les méthodes des sciences sociales naissantes (anthropologie, sociologie, psychologie) en vue de produire des expertises, ou plus précisément des savoirs dépassant l'opposition entre le fondamental et l'appliqué (Baba 2012). Au cours des années 1970, les anthropologues ont mis de l'avant trois orientations pour comprendre la situation des multinationales dans les régions «colonisées ou dépendantes» (selon le vocabulaire de l'époque): étudier la structure et l'organisation des multinationales, étudier l'impact des multinationales sur les sociétés locales et leurs économies et étudier les processus de conflits et d'arrangements au cours desquels les buts des multinationales et les intérêts des groupes concernés sont redéfinis (Nash 1979 : 421-422). Pour ce qui est du domaine français, «l'ethnologie en entreprise» a fait partie du programme de redéploiement thématique post-Mai 68 et post-décolonisation, avec un espace dédié lors du colloque de 1977, «L'anthropologie en France: situation actuelle et avenir», et dans le cadre de différents dossiers thématiques dans les revues nées au cours des années 1970 (*Ethnologie française*, *Bulletin de l'AFA* qui devint le *Journal des anthropologues* à partir de 1990) ou 1980 (*Terrain*, *Techniques & Culture*). Aux États-Unis, c'est en 1979 qu'a été lancée l'*Anthropology of Work Review*.

Le travail est donc présent depuis longtemps en anthropologie et il a été abordé selon une variété d'approches théoriques afin de répondre à différents enjeux de connaissance et d'économie politique de la recherche. Nous pouvons finalement proposer une synthèse des appréhensions du travail en anthropologie visant à les envisager selon un arc allant des approches extensives aux approches expressives. Les approches extensives comprennent les études dont les auteur.e.s ont employé le mot «travail» sans qu'il soit nécessairement un concept ou un terme significatif pour les personnes dont ils ou elles parlaient. Parmi les exemples les plus fameux se trouvent bien sûr celui de Marshall Sahlins dans *Âge de pierre, âge d'abondance* (1976), qui réévalue la qualité de la vie économique de différentes populations de chasseurs-cueilleurs, ou encore l'étude classique de Paola Tabet (1979) à propos de la division sexuelle du travail. Ces différent.e.s auteur.e.s se sont référées au «travail», voire au «loisir», sans que ces idées ne soient systématiquement présentes dans les sociétés dont ils ont parlé. De la même manière, si Jean-Pierre Vernant parle à plusieurs endroits du «travail» dans *Mythe et pensée chez les Grecs* (2005), il affirme également que les Grecs n'ont pas connu cette notion. Sutti Ortiz (1994), pour sa part, dans sa contribution à l'encyclopédie de Tim Ingold, met bien en avant, au moyen de différents exemples ethnographiques, la variété des termes existants pour parler des activités humaines et qui peuvent se rapprocher de «travail». Un rapport métonymique s'exprime souvent entre l'activité effectuée et la situation de chaque personne dans un groupe social, rapport qui tend à disparaître quand la force de travail est vendue à un tiers (relation employeur/salarié).

Inversement, il s'agit donc de considérer, sous le terme d' «approches expressives», les situations où les personnes considèrent qu'elles «travaillent», emploient un terme explicitement équivalent et sont reconnues en ce sens. Même si le travail peut ici être indépendant et autonome, cette possibilité apparaît plus nettement à partir du XIXe siècle, avec le déploiement des sociétés industrielles et l'émergence du salariat et du prolétariat. L'approche ici n'est pas «nominative» puisqu'il s'agit de considérer les usages emic, par les acteurs, du terme «travail» et non l'usage de ce terme par des organisateurs et théoriciens du travail, comme les économistes. Cet usage du terme «travail» peut être liée à la production industrielle mais se retrouve dans d'autres sphères, parfois à la suite d'une mobilisation politique. Il est ainsi possible de considérer que le courant du féminisme matérialiste, et en premier lieu l'ouvrage de Christine Delphy, *L'Ennemi principal. Économie politique du patriarcat* (2009), a contribué à faire basculer le «travail domestique» d'un usage extensif à un usage expressif pour les personnes concernées. Le problème, dans cette approche, vient de la polysémie du terme «travail» et des variations entre les langues, même proches. Bénédicte Zimmermann, dans le *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines* (2010), procède par comparatisme sociohistorique pour montrer les écarts et les nuances entre les termes «travail» (en français), «Arbeit» (en allemand) et «labour» et «work» (en anglais). Si le «labour» renvoie à l'économie politique (Adam Smith, Karl Marx) et prend aujourd'hui un sens juridique et social (*labour party*), «work» indique une activité et revêt un sens plus pragmatique. En français, «travail» insiste plus sur le rapport social qui encadre le travail que sur la nature de l'activité économique que le terme désigne. Enfin «Arbeit» est une idée abstraite du travail mais qui met davantage l'accent sur la force sociale que sur la production, comme en Angleterre. On pourrait prolonger l'argument en montrant que,

dans une perspective strictement qualitative, le sens que chaque acteur peut donner au mot «travail» renvoie à un contenu différent (puisque modelé par une expérience, une mémoire, un imaginaire, des savoirs différents) et conclure à l'impossibilité d'envisager un emploi stabilisé du terme.

Ainsi, parler de «travail» en anthropologie suppose de se tenir dans une tension entre un usage extensif du terme, qui prend le risque de l'ethnocentrisme mais facilite la comparaison et la montée en généralité, et un usage expressif du terme, qui se tient au plus proche du discours des acteurs mais prend le risque du minimalisme et de la dissolution relativiste. Dès lors, les choix à opérer relèvent de l'éthique de la recherche. Il semble en ce sens intéressant de penser l'usage du terme «travail» en anthropologie en reprenant la solution que propose Didier Fassin (2012), à savoir de se tenir «sur le seuil de la caverne» et d'osciller entre des usages plus ou moins extensifs ou expressifs du terme «travail» selon les enjeux de méthode, d'écriture et de réception. De plus, à la différence de la façon dont a été modélisé l'usage des termes *etic* et *emic*, il ne s'agit pas d'envisager une opposition entre usages extensifs et expressifs du terme «travail» en anthropologie, mais plutôt un continuum où peuvent être positionnés les différents emplois de «travail» selon qu'ils sont plus ou moins extensifs et plus ou moins expressifs. Penser selon un continuum plutôt qu'une opposition semble nécessaire pour respecter la variété des situations sociales. De plus, ce continuum est à envisager comme se dissolvant à chacune de ses extrémités puisqu'il est possible, d'une part, d'imaginer un usage «hyperextensif» du terme «travail» qui consisterait à y ramener chaque activité (on peut penser ici à la façon dont le terme «travail» est mobilisé par Karl Marx pour élaborer la notion de «procès de travail» et fonder ainsi son matérialisme historique). D'autre part, et en définitive, le mot «travail» revêt une expression différente pour chaque être humain si l'on considère l'imaginaire, les vécus et les souvenirs qui s'y rapportent:

«Ainsi, aujourd'hui comme hier, il est impossible de donner une définition substantielle du travail, à savoir de le définir par la nature des activités qu'il est censé regrouper ou par leur utilisation. [...] Ses limites variables dans le temps et dans l'espace, la tentative souvent vaine d'en contenir l'expansionnisme, montrent qu'il s'agit d'un terme entretenant une relation indifférente à la nature des activités qu'il désigne». (Freyssenet 1999: 11-12, traduction libre).

Enfin, à ce premier axe «linguistique» du travail, il serait possible d'ajouter un second, afin de former un plan. Ce second axe correspondrait aux différentes échelles, du micro au macro (il procède donc également autant par «sauts» que par «continuité»). Dans le plan ainsi formé, il serait finalement possible de positionner les études sur le travail en anthropologie. Marshall Sahlins se situerait dans un angle (perspective extensive et échelle macro) et les recherches proches de l'ergonomie dans un angle opposé (perspective expressive et échelle micro).

## Références

Althabe, G. (1990), «Ethnologie du contemporain et enquête de terrain». *Terrain*, n°14, p.126-131.

Baba, M.L. (2012), «Anthropology and business: influence and interests». *Journal of Business Anthropology*, vol.1, n°1, p.20-71.

Becquemont, D. et P. Bonte (2004), *Mythologies du travail. Le travail nommé*. Paris, L'Harmattan.

Bourgois, P.I. (1989), *Ethnicity at work: Divided labor on a Central American Banana Plantation*. Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press.

Cabanes, R. (2000), «L'anthropologie du travail au XXIe siècle». *Anthropologie et sociétés*, vol.24, n°1, p.79-94.

Chamoux, M.-N. (2012), «Anthropologie», in A. Bevort, A. Jobert, M. Lallement et A. Mias (dir.), *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, p.30-35.

Copans, J. (2014), «Pourquoi travail et travailleurs africains ne sont plus à la mode en 2014 dans les sciences sociales. Retour sur l'actualité d'une problématique du XXe siècle». *Politique africaine*, n°133, p.25-43.

Delphy, C. (2009), *L'ennemi principal*, tome 1, *Économie politique du patriarcat*. Paris, Syllepse.

Eder, K. (2002), «Travail», in C. Wulf (dir.), *Traité d'anthropologie historique. Philosophies, histoires, cultures*, Paris, L'Harmattan, p.725-732.

Evans-Pritchard, E.E. (1994), *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*. Paris, Gallimard.

Fassin, D. (2012), «Sur le seuil de la caverne. L'anthropologie comme pratique critique», in P. Haag et C. Lemieux (dir.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, Éditions de l'EHESS, p.263-287.

Freyssenet, M. (1999), «The emergence, centrality and end of work». *Current sociology*, vol.47, n°2, p.5-20.

Godelier, M. (2004), «Travail», in P. Bonte et M. Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, p.717-720.

Kingsolver, A.E. (2010), «Work», in A. Barnard et J. Spencer (éd.), *Encyclopedia of social and cultural anthropology*, Londres et New-York, Routledge, p.717-719.

Moulinié, V. (1993), «La passion hiérarchique. Une ethnographie du pouvoir en usine». *Terrain*, n°21, p.129-142.

Nash, J. (1979), «Anthropology of the multinational corporation», in G. Huizer et B. Mannheim (dir.), *The politics of anthropology. From colonialism and sexism toward a view from below*, La Hague et Paris, Mouton, p.421-446.

Ortiz, S. (1994), «Work, the division of labour and co-operation», in T. Ingold (éd.), *Companion Encyclopedia of Anthropology*, Londres et New-York, Routledge, p.891-910.

Sahlins, M. (1976), *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard.

Selim, M. (1996), «L'entreprise: emprise idéologique, mondialisation et évolution des problématiques». *Journal des anthropologues*, nos66-67, p.19-27.

Spittler, G. (2001), «Work: anthropological aspects», in N.J. Smelser et P.B. Baltes (éd.), *International Encyclopedia of Social and Behavioral Sciences*, tome 24, Amsterdam, Elsevier, p.16565-16569.

Tabet, P. (1979), «Les mains, les outils, les armes». *L'Homme*, vol.19, nos3-4, p.5-61.

Vernant, J.-P. (2005), *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*. Paris, La Découverte.

Weil, J. (2015), «Work, anthropology of», in J.D. Wright (éd.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, 2e édition, tome 25, p.662-668.

Zimmermann, B. (2010), «Travail, labor/work, Arbeit», in O. Christin (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, p.397-406.